

RAPPORT MORAL 2019

Les adhérents

Entre évolutions réglementaires, interventions inadaptées sur les constructions anciennes et atteintes aux paysages, plus que jamais les associations de sauvegarde du bâti rural et de son environnement doivent faire front face aux menaces qui pèsent sur ce patrimoine et altèrent notre cadre de vie.

C'est grâce à ses adhérents que Maisons Paysannes peut poursuivre sa mission engagée depuis plus d'un demi-siècle, mission ô combien porteuse de valeurs humaines, d'activités économiques, de formation et d'insertion.

Mais comme dans l'ensemble du secteur associatif, il est bien difficile d'en maintenir le nombre qui s'est érodé ces dernières années, plusieurs raisons expliquant ce phénomène.

Les anciens adhérents ont pourtant été très généreux par leurs dons et le choix des formules de cotisation dites « Solidaire » et « Bienfaiteur ». Qu'ils en soient ici très chaleureusement remerciés. Rappelons que, reconnue d'utilité publique depuis 1985, Maisons Paysannes de France peut recevoir dons et legs et qu'elle est habilitée à délivrer à ses donateurs un reçu fiscal leur ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Fin 2019, le nombre d'adhérents était de 6188 et celui des abonnés de 4316.

Nous sommes tous invités à faire mieux connaître ce beau réseau entretenu par Maisons Paysannes de France, où chacun peut aiguïser son regard sur l'architecture rurale et la culture qui la sous-tend ou se sentir moins seul pour concevoir et mener à bien un projet de restauration.

Les délégations

L'association est avant tout un maillage de délégations actives qui évolue d'année en année, au fil de la reconfiguration des équipes bénévoles disponibles.

Les **changements intervenus en 2019** :

- Une délégation simple a fait le choix de passer en délégation déclarée (le *Pas-de-Calais*).

- Une délégation déclarée a opéré le trajet inverse du fait d'une liquidation judiciaire (la *Charente*).
- Une délégation orpheline depuis 9 ans a retrouvé une représentation (la *Creuse*).
- À l'inverse, un département, la *Loire-Atlantique*, n'a plus de représentant et le délégué de la Sarthe a proposé de répondre aux demandes émanant de ce département orphelin.
- Cinq départements ont changé de délégué : les *Bouches-du-Rhône*, la *Charente*, la *Meurthe-et-Moselle*, la *Meuse* et les *Pyrénées-Orientales*.

À noter que plusieurs délégués ont exprimé ou renouvelé leur souhait de passer la main pour différentes raisons (*Alpes-de-Haute-Provence*, *Cantal*, *Cher*, *Nièvre*, *Puy-de-Dôme*). N'ayant pas trouvé de relais véritables, ils et elles ont accepté de continuer leur mission tout en prospectant. Dans les *Alpes-de-Haute-Provence*, un tout jeune adhérent a accepté d'aider la déléguée, prenant le temps de connaître le département.

Enfin, une candidature spontanée a permis de poser les premiers jalons d'une éventuelle création de délégation à *La Réunion*.

Ce texte de François Côme, publié dans le bulletin de liaison de Maisons Paysannes de Touraine, reflète un bel exemple de **coopération interdépartementale entre les équipes** :

« L'association régionale Maisons Paysannes en région Centre-Val de Loire a pris l'initiative d'inviter nos amis de Paris dont Alain Le Page, référent pour l'ensemble des délégations départementales. Le but était de mieux se connaître, d'échanger et donc de mieux agir ensemble. Nous avons été heureux d'accueillir aussi des membres des délégations de la Sarthe et du Maine-et-Loire. Ils avaient souhaité se joindre à nous. La réunion s'est tenue à Saint-Avit dans le Loir-et-Cher. La matinée fut consacrée à la présentation des délégations départementales et des administrateurs présents de Maisons Paysannes de France, puis à des échanges entre nous. L'après-midi nous avons poursuivi nos discussions tout en visitant trois endroits magnifiques à proximité : une ancienne métairie en colombage, une ferme d'élevage de chevaux perchons du XVIII^e siècle, elle aussi tout en colombage, pour terminer au manoir d'Alleray (avec colombage et bardeaux de bois, etc.). Cet engouement pour le patrimoine nous unit et nous rassemble et je crois que cette journée agréable a été positive pour notre association Maisons Paysannes de France. Je profite de cette occasion pour redire qu'il règne au sein de notre association régionale et aussi départementale un climat d'amitié, de respect, de joie, d'échange et de soutien. Faisons en sorte de cultiver cette même amitié avec nos amis de Paris. Mes remerciements à la municipalité qui nous a

prêté une salle gratuitement, à M. et Mme Péral pour leur accueil et la bonne organisation de cette journée, à nos amis Bernard Talichet et Alain Rocheron, délégation du Loir-et-Cher. Nos remerciements aussi à tous les administrateurs MPF qui sont venus souvent de loin. Encore une journée supplémentaire consacrée à notre association et qui s'ajoute à beaucoup, beaucoup d'autres. Heureusement que cette « passion patrimoine » contribue à rendre « ce bénévolat sacerdoce » plus supportable. Et nous ! Et nous ! Allez-vous me dire chers amis adhérents de Maisons Paysannes de Touraine. Et bien vous allez bénéficier indirectement de cette journée. En effet nous allons organiser une sortie régionale en 2020 à partir de ces visites en plus de vos autres journées habituelles. Ainsi vous pourrez voir cette magnifique ferme d'élevage des chevaux percherons tout en colombage datant du XVIII^e siècle. Extraordinaire, à voir absolument. Le moment venu nous vous informons de cette sortie. »

Soucieux de tisser des liens avec le « local », les administrateurs de Maisons Paysannes de France répondront toujours avec plaisir à toute invitation de ce type.

La revue, notre RV trimestriel

L'année 2019 a été pour notre magazine trimestriel une nouvelle occasion de parler ensemble de la quasi-totalité des thèmes et missions essentiels à la vie de notre patrimoine rural, avec

- des dossiers qui racontent les hommes (*Artisans, chapeau bas !*), le confort thermique (*Été/hiver dans la maison ancienne*), les modes de vie (*Vivre aujourd'hui à la campagne*) et les matériaux (*Plâtre d'hier et d'aujourd'hui*)
- des histoires de restaurations réussies, récompensées par notre Prix MPF René Fontaine, et des pages sur des constructions d'aujourd'hui bien intégrées au bâti et à la nature alentour (quelques rares abonnés n'aiment guère ces sujets, mais nous sommes fidèles à la volonté des fondateurs de MPF, qui avaient compris l'importance d'une construction contemporaine de qualité respectueuse de son environnement)
- des articles variés, sur tous sujets qui préoccupent notre équipe de rédaction et nos abonnés toujours curieux
- un Cahier des Territoires toujours très riche de la vie foisonnante des délégations départementales (beaucoup d'entre vous témoignent de leur intérêt croissant pour ces pages animées)
- et bien d'autres services, annonces ou actualités, ainsi que la liste indéfiniment réactualisée de nos équipes sur le terrain.

Un tirage de 7 000 exemplaires papier nous laisse un stock qui est à la disposition de tous et permet de répondre à toutes les demandes d'envoi à titre gracieux.

2020 fête les 55 ans de Maisons Paysannes de France. Avec deux dossiers consécutifs sur la construction en terre crue pour commencer l'année, nous célébrons plus que jamais le bâti vernaculaire, celui dont nous héritons comme celui que nous concevons aujourd'hui en adaptant à notre temps les principes constructifs ancestraux. Nous voulons contribuer à rendre vie à beaucoup de maisons ou villages délaissés, en partageant largement les éléments de réflexion, de connaissance et de savoir-faire au service du précieux bâti traditionnel.

Et nous remercions chaleureusement tous ceux qui participent à cette richesse avec leurs avis, leurs questions, leurs propositions d'articles : cette générosité est un de nos moteurs, et une recette unique dans le monde de la presse spécialisée !

Notre comité de rédaction travaille toujours avec enthousiasme et rigueur, et accueillera avec grand plaisir des adhérents experts tentés par une participation plus active à la fabrication de notre revue : c'est une activité passionnante qui nous rassemble physiquement une fois par trimestre, mais a lieu par visioconférence de plus en plus souvent. N'hésitez donc pas à nous contacter, si vous voulez rejoindre l'équipe de 14 membres de notre comité, attristé par le départ de notre cher Jean Peyzieu.

Nos souhaits ?

Que l'arrivée de la revue soit toujours une joie pour tous les abonnés, et qu'ils aient envie de partager cette ressource autour d'eux avec un nombre croissant d'amoureux du patrimoine : enfants, famille, voisins, collègues, nouveaux propriétaires ou auto-constructeurs, artisans, élus ou fonctionnaires, formateurs et associations, architectes et bureaux d'études...

Le Prix René Fontaine

La 34^e édition du Prix René Fontaine - Concours Patrimoine & Architecture de Maisons Paysannes de France a récompensé 4 lauréats et 2 « coups de cœur » dans la catégorie *Bâti ancien et savoir-faire* ainsi que 2 lauréats et 1 « coup de cœur » dans la catégorie *Bâti ou extension contemporains* : de magnifiques réhabilitations portées par des passionnés, mais aussi des ouvrages contemporains qui s'insèrent parfaitement dans leur environnement.

Soutenu par le ministère de la Culture, la Fondation du Patrimoine, le Groupe Terreal et l'Agence Patrice Besse, ce concours annuel a couronné les travaux de réhabilitation et/ou d'extension effectués

dans les règles de l'art, c'est-à-dire en respectant l'architecture originelle, les techniques et savoir-faire locaux, en utilisant les matériaux éco-responsables et de proximité, en veillant à une intégration avec l'environnement bâti et paysager.

Les objectifs de ce prix consistent autant à valoriser la dimension architecturale et humaine du projet (propriétaires passionnés, savoir-faire des artisans et architectes sollicités, qualité des travaux, aides reçues, aventure et histoire du projet...) qu'à sensibiliser les particuliers et les professionnels par des démarches exemplaires qui méritent d'être reconnues, transmises et reproduites.

Le jury était composé d'experts, d'architectes, d'universitaires, des services des Patrimoines de l'État et des mécènes. Cette année : Mesdames Véronique Aviat, Sylvie Besse, Nathalie Girard (présidente du Prix), Florence de Groot, Charlotte Mader et Elise Ostarena et Messieurs Gilles Algave, Luc Barré, Eric Benoit, Patrice Besse, Jean-François Delhay, Charles Hendelus, Vincent Lacaille, Jean-Louis Paulet et Guy Sallavaud.

La remise des prix a eu lieu au Salon International du Patrimoine Culturel, au Carrousel du Louvre à Paris.

Dans le cadre de l'implantation du Prix René Fontaine - Concours Patrimoine & Architecture en Outre-Mer, l'interview réalisée en juin 2019 par Jean-Marc Thibaudier, journaliste et animateur, dans les studios de France Télévision, a été diffusée en direct en radiophonie et en différé en télévisé.

Cette présentation de notre concours avait pour but de faire comprendre aux particuliers ultramarins l'intérêt de restaurer et de protéger leur patrimoine.

La formation

Depuis le 1^{er} juin 2019, Maisons Paysannes de France a la grande chance de bénéficier pour deux ans d'un mécénat de compétences mis à disposition par la Société Générale, en la personne de Fanny Bouvier, une professionnelle de la formation.

L'association a pu renforcer ainsi son pôle formation avec la mise en place d'un collectif de formateurs qui ont adhéré à une charte commune. Artisans, architectes, experts... tous réunis pour leur savoir-faire dans les différents domaines du bâti ancien. Ils partagent leurs connaissances et leur passion pour assurer la transmission des gestes anciens.

Grâce à ces nouvelles ressources humaines, Maisons Paysannes a pu enrichir son catalogue de formations et oeuvre à présent à la création de parcours alliant digital et présentiel qui permettront à

chacun, professionnel ou particulier, d'assurer sa montée en compétences à son rythme.

Ses deux formations phares « Amélioration Thermique du Bâti Ancien – ATHEBA PRO » et « Diagnostique du Bâti Ancien » ont fait l'objet d'une mise à jour.

Enfin les exigences pour devenir organisme de formation référencé dans la base Datadock ont été remplies et ce difficile dossier a été bouclé fin 2019, ce qui devrait permettre à Maisons Paysannes de France d'être certifiée en 2021 conformément aux exigences réglementaires.

Pour consulter et faire connaître les programmes : <http://maisons-paysannes.org/actions/formation-mpf-2/>

Le Wiki Maisons Paysannes

Grâce à un service civique transformé en CDD en fin d'année, en la personne d'une jeune architecte, Pauline Gabert, le Wiki Maisons Paysannes a bien progressé et compte ces derniers temps de nouveaux contributeurs. De nouvelles pages ont été mises en ligne ou sont en cours de construction.

L'équipe du Wiki tient à remercier particulièrement les délégués qui participent activement en envoyant de la documentation écrite et des photos ou qui se sont créés un compte sur le Wiki. Ainsi le site se remplit d'informations vérifiées, dans un esprit de collaboration inhérent à l'association.

Quelques exemples de ces pages mises en ligne dernièrement ou récemment illustrées :

- Cire naturelle (fabrication)
- Cire naturelle (application)
- Lucarnes d'Ingré (Loiret) (autres photos à venir)
- Granulats en verre cellulaire
- Pierre de retenue
- Professionnels de la pierre sèche
- Cheminée sarrasine (en attente de photos)
- Pigeonniers et colombiers (photos en attente)
- Insectes xylophages (en attente de photos)

Certains sujets abordés sont inédits et n'ont pour l'heure pas d'équivalent sur internet. C'est sur cet axe que nous souhaiterions poursuivre le développement du Wiki Maisons Paysannes : partager des informations encore méconnues sur le patrimoine bâti et paysager et les traditions locales, mais aussi promouvoir nos méthodes et conseils sur ce qu'il faut faire ou éviter pour préserver l'architecture et les paysages à toutes les échelles.

Pour consulter et contribuer, c'est ici : <https://wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Accueil>

La promotion du matériau terre

L'année a marqué l'ouverture et la participation à de nouvelles dynamiques visant à promouvoir le matériau terre.

Suite à la publication des Guides de Bonnes Pratiques concernant les techniques de construction en terre crue (téléchargeable gratuitement sur le site), Maisons Paysannes a participé à la structuration de la filière terre en tant que membre fondateur de la CCTC (Confédération de la Construction en Terre Crue).

Maisons Paysannes est aussi partenaire du Projet National Terre qui vise à faire connaître et à promouvoir ce matériau très présent dans le bâti ancien.

Partenariat avec les scientifiques, l'avancement du Projet BAUCH

Le projet BAUCH initié en 2018 est l'un des projets qui vise à développer des connaissances sur le comportement thermique du bâti ancien et à élaborer des mesures pour améliorer ses performances. Il se situe dans la continuité des projets BATAN, HYGROBA, ATHEBA et FAHEBA auxquels Maisons Paysannes a collaboré et qui permettent de valider scientifiquement notre discours sur le bâti ancien et sa spécificité.

L'objectif scientifique principal de ce projet est la détermination du coefficient de transmission thermique surfacique des murs de bâtiments à colombage avec torchis. Des mesures par caméra de thermographie infrarouge et sondes de contact de température et humidité sont effectuées en laboratoire et *in situ*.

À partir du développement de connaissances sur la détermination du coefficient de transmission thermique de murs à façade hétérogène, le projet se propose de fournir au final une méthode complète qui permet de caractériser les murs à colombage en tenant compte de leur nature hygroscopique. La difficulté majeure que ce travail a pour ambition de lever est la mise en place d'une méthode de mesure en laboratoire et *in situ* qui permettra d'appréhender le comportement de murs de bâtiments à colombage face aux sollicitations thermo-hydriques. Il faut ajouter également la complexité des murs de façades hétérogènes tant du point de vue structure (colombage) que des matériaux constitutifs (bois, torchis, pisé...).

Compte tenu de la situation sanitaire, l'étude a quelque peu été perturbée mais elle suit son cours.

Maisons Paysannes est chargée de mettre en forme un compte rendu avec le concours des chercheurs pour présenter les connaissances acquises et produire les outils nécessaires aux professionnels du diagnostic et de l'audit de bâtiments anciens.

Partenaires du projet : Maisons Paysannes de France, Bureau d'Études Alpheis, Laboratoire d'Études et de Recherche du Matériau Bois, Centre d'Études et de Recherche en Thermique Environnement et Systèmes.
Financement : ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

CREBA

Un centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien qui a pour objectifs de :

- Proposer des outils favorisant une approche globale dans la restauration du bâti ancien.
- Diffuser et partager les bonnes pratiques.
- Structurer les ressources pour la réhabilitation du bâti ancien.
- Faire travailler ensemble les acteurs et corps de métier aux différentes méthodes.

Maisons Paysannes de France a fait partie des membres fondateurs aux côtés du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), de l'ENSA (Ecole nationale supérieure d'architecture) de Toulouse, de l'association Sites et Cités Remarquables de France et de L'École des Arts et Métiers Paris Tech.

CREBA a contribué à la rédaction de deux ouvrages :

- Patrimoine bâti et performances énergétiques : Identifier – Conserver – Renforcer, collection Vademecum (Patrimoine Aurhalpin)
- Bâtiments collectifs durables, rénover, maintenant, autrement ! Pouget-Consultants (ADEME, CSTB – Centre scientifique et technique du bâtiment)

Participation à différents colloques nationaux et internationaux et à plusieurs événements :

- Salon BE Positive : Conférence « Comment intégrer la performance énergétique dans le Bâti ancien »
- Biennales des Territoires
- Colloque Bâtiment (Ministère de la Transition écologique)
- Cities To Be : co-animation de l'atelier « Rénovation du bâti ancien : éviter les risques » aux côtés d'Effinergie et de l'AQC (Agence qualité construction)
- BATIMAT

- Salon International du Patrimoine Culturel
- PACTE l'Événement

Projets structurants :

- MOOC : réhabilitation énergétique du bâti ancien (ADEME)
- Collaboration avec Défis Bâtiments Santé
- Programme 20 projets pour 2020 (Sites et Cités remarquables)
- Label expérimental Effinergie Patrimoine
- Projets internationaux.

Colloque CREBA 2019 à Strasbourg : autour de Philippe Madec, 150 participants ont pu échanger et débattre sur le thème « Allier préservation du Patrimoine, transition écologique et défis techniques du bâti ancien »

373 pages internet, 2 000 visiteurs par mois, 510 inscrits à la lettre d'information, 76 ressources référencées, 9 fiches de retour d'expérience en ligne, vidéos du colloque 2019.

Un millier d'abonnés au total sur Twitter, LinkedIn et Facebook

Trois clubs locaux : Bordeaux, Toulouse et Strasbourg.

La présence de Maisons Paysannes

Maisons Paysannes a fait entendre sa voix dans les **médias** : on retiendra entre autres l'interview pour un article dans le magazine ATRIUM et celui réalisé pour le numéro spécial patrimoine « *Sauvons nos trésors!* » du Figaro (hors série sept/oct /nov 2019). De nombreux articles de presse ont paru comme chaque année dans la presse régionale, à l'initiative des délégations ou à l'occasion de leurs actions.

Lors du **Salon du Patrimoine** à Paris en octobre, Maisons Paysannes a tenu son stand habituel qui attire toujours un nombreux public très friand des recueils techniques et géographiques que nous vendons.

A cette occasion, Maisons Paysannes a participé à la Conférence des Associations qui composent le G7 patrimoine (regroupement des principaux organismes du Patrimoine toujours reconnu par décret par le ministère de la Culture et le ministère de la Transition écologique et solidaire). Le thème en était : « *L'avenir des associations du patrimoine face au développement du mécénat* », donnant l'occasion au Président Gilles Alglave de mettre en lumière le mécénat de compétences de la Société Générale dont nous bénéficions pour le pôle formation, de souligner l'importance de la transmission des savoir-faire et donc de la formation au bâti ancien dans la conservation du patrimoine.

Toujours en marge du salon, Olivier Berthaut et Gilles Alglave ont présenté une conférence très suivie sur le matériau terre dans la construction.

Maisons Paysannes a répondu à l'invitation du **Sénat et de l'Assemblée Nationale** pour deux audits concernant « *la Loi de modernisation des outils et de la gouvernance de la Fondation du Patrimoine* » (la proposition de loi étant d'augmenter le seuil d'attribution du Label de 2 000 habitants à 20 000 et de permettre l'attribution du Label à des jardins remarquables).

MPF s'est montrée critique vis-à-vis de cette évolution qui nous écarte un peu plus de la ruralité, l'objectif initial de la Fondation étant de mettre en avant la culture rurale à travers un patrimoine bâti et paysager accessible à tous.

Par le biais de ses délégations, **Maisons Paysannes siège dans plusieurs commissions** régionales du patrimoine et de l'architecture et dans les commissions départementales de la nature des sites et des paysages.

L'association est aussi invitée à **siéger au jury de trois Prix nationaux** :

- Les Rubans du Patrimoine, organisé par la FFB (Fédération Française du Bâtiment)
- Le Prix des allées d'arbres, organisé par la SPPEF (Sites et Monuments)
- Le Prix du second-œuvre, organisé par la SPPEF (Sites et Monuments)

Maisons Paysannes a intégré le comité de pilotage des **JPPM (Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins)** qui ont été créées à l'initiative d'acteurs associatifs ou professionnels œuvrant pour la protection et la transmission du patrimoine.

Cette manifestation nationale vise à valoriser nos territoires ruraux et à sensibiliser le public au patrimoine local. Elle a pour objectif de faire connaître le patrimoine, les paysages et les savoir-faire traditionnels.

Parrainée par Jean-Pierre Pernaut, la 22^e édition avait pour thème le « *Naturellement durable* ».

Plus de 830 animations étaient programmées partout en France et près de 90 000 visiteurs sont partis à la découverte du patrimoine de pays.

Maisons Paysannes a régulièrement **échangé avec les autres associations patrimoniales** : Société Française d'Archéologie, Sites et Cités remarquables, COFAC (Coordination des Fédérations et des Associations de Culture et de Communication), AJP (Association des Journalistes du Patrimoine), Compagnons du Devoir, INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), École de Chaillot, Fédération nationale des CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

et CAUE Île-de-France et Loir-et-Cher, mission Val de Loire (Patrimoine mondial), musée du plâtre...

L'association était représentée lors de différents **colloques, séminaires et invitations** par Jean-Michel Gelly et Eric Chalhoub.

La deuxième édition des Rencontres Culture s'est déroulée au Conseil économique, social et environnemental à l'occasion de la signature de la charte d'engagements réciproques entre le ministère de la Culture et la **COFAC** (Coordination des Fédérations et des Associations de Culture et de Communication).

Maisons Paysannes était présente au **colloque international « Le plâtre en construction »** organisé par REMPART et le Laboratoire de recherche des monuments historiques.

Les conférences ont permis de mettre en lumière l'emploi du plâtre en France et dans d'autres pays (Espagne, Italie, Afrique du Nord...).

Cette manifestation était l'occasion de rencontrer des institutionnels et des associations partenaires. Elle a également permis des échanges avec les autres participants.

Lors de la Convention européenne du paysage qui a réuni 49 pays à Strasbourg, Claire Cornu a soutenu son rapport ***La pierre sèche dans le paysage, ancestrale et innovante pour des territoires durables***, rapport téléchargeable sur le site du Conseil de l'Europe.

L'inscription en 2018 sur la Liste du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO de *l'Art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques* a interpellé les gestionnaires des sites, des parcs, des pays d'art et d'histoire, des plus beaux villages de France... et devient un sujet d'actualité en ces temps inédits où la pandémie agite la conscience collective et l'incite à évoluer vers d'autres pratiques que ces décennies de matériaux industriels, de perte de savoir-faire traditionnels au bénéfice d'une standardisation, de surconsommation, d'obsolescence programmée et autres excès en tous genres.

Ces deux distinctions internationales apportent crédibilité et retombées sur tous les acteurs de la pierre sèche.

Maisons Paysannes participe aussi aux ateliers et aux conseils d'administration de **France Bénévolat** et a contribué à une réflexion de la Commission inter-associative sur les opportunités, limites et perspectives du bénévolat.

En 2019 enfin, plusieurs **courriers ont été cosignés** avec les membres du G7 Patrimoine et d'autres associations en faveur de la défense du patrimoine et de l'environnement.

En conclusion

Notre association se situe aujourd'hui dans une position centrale parmi tous les acteurs du bâti ancien, grâce à une longue expérience du terrain, sa capacité à accompagner les projets de restauration, sa participation sans complexe aux exigences de l'actualité et sa recherche de solutions pour une architecture durable.

À l'heure où les adhérents font des choix dans les budgets, à l'heure où les publics sont de plus en plus difficiles à fidéliser, c'est grâce à votre soutien que nous pouvons rester crédibles et être entendus pour défendre le patrimoine que nous léguerons aux générations suivantes.

Faites-nous partager vos attentes, nous restons à votre écoute.

Merci pour votre fidélité.

Le conseil d'administration

<http://maisons-paysannes.org/maisons-paysannes-de-france/organigramme/>